

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE RÔLE TRIENNAL 2020-2021-2022

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné en conformité avec les exigences de la Loi sur la fiscalité municipale:

1. **QUE** le rôle d'évaluation foncière pour l'année 2021 de la ville de Saint-Marc-des-Carières, a été déposé au bureau de la municipalité, 965, boulevard Bona-Dussault, le 16 septembre 2020. Ledit rôle d'évaluation peut être consulté aux heures d'ouverture de bureau, du lundi au jeudi, de 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 et le vendredi, de 9h00 à 12h00.

2. **QUE** l'exercice financier 2021 est le deuxième exercice auquel s'applique le rôle d'évaluation triennal.

3. **QU'**une demande de révision peut être logée :

Au deuxième et/ou au troisième exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale ;

Toute autre personne, qui a intérêt à le faire, peut également déposer une demande de révision relativement à cette même unité d'évaluation. Vous pouvez aussi déposer une demande de révision à l'égard de toute autre unité d'évaluation, si vous avez un intérêt à le faire.

Une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la municipalité ou au centre de services scolaire de Portneuf qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

4. **QU'**une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'année civile qui suit celle pendant laquelle est survenu l'événement justifiant la modification (article 131.2 de la Loi sur la fiscalité municipale).

5. **QUE** toute demande de révision doit obligatoirement, sous peine de rejet :

Être faite sur le formulaire prescrit au paragraphe 2 de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulé « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière », disponible au bureau municipal ;

Être déposée à la Municipalité régionale de comté de Portneuf au 185, Route 138 à Cap-Santé, G0A 1L0 ou envoyée par courrier recommandé.

Fait à Saint-Marc-des-Carières, ce 09 octobre 2020.

Annie Frenette
Directrice générale / greffière-trésorière par intérim